C'est la rentrée !

Lundi 2 Septembre 2013

Cfdt:

THALES SYSTÈMES AÉROPORTÉS

Nous espérons que chacun d'entre vous a passé de bonnes vacances ensoleillées et que la trêve estivale vous laisse d'excellents souvenirs. Il faut maintenant que chacun reprenne son activité professionnelle et se prépare à la rentrée sociale. Les dossiers importants qui nous attendent d'ici la fin de cette année ne manquent pas et comptent notamment :

- La situation économique de notre entreprise, son évolution dans les prochains mois
- Les négociations sur le projet de mise en place d'une Gestion Active de l'Emploi (GAE),
- La déclinaison de l'accord groupe «contrat de *génération » signé le 23 juillet*
- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO)

SITUATION ÉCONOMIQUE

Même si la situation économique de l'entreprise reste tendue au niveau des charges, ces deux derniers mois ont amené leur lot de bonnes nouvelles parmi lesquelles :

- Selon les médias le mois d'août aurait vu l'Arabie Saoudite signer le contrat LEX portant sur la rénovation de 4 frégates SAWARY I
- La signature par la Malaisie d'une commande portant sur 6 Vigiles 100.
- La confirmation par le Ministre des Finances, en visite sur le site de Thales Brest, de la signature rapide du contrat de rénovation des ATL2. Attendu depuis plusieurs mois, ce contrat est vital pour l'activité en 2014.

Et d'autres plus mitigées :
Le Ministre de la *Défense* a en effet annoncé que la future Loi de Programmation Militaire qui devrait être présentée au conseil des ministres dans les semaines à venir, intégrait une élongation du planning, sans pour autant remettre en cause le nombre total de Rafale à livrer à l'armée française. Ce décalage dans le temps est conditionné *à l'obtention de marchés export notamment l'Inde et le* Qatar. Les livraisons porteraient d'ici à 2019 sur 26 appareils au lieu de 60 avec néanmoins une clause de révision à fin 2015. Affaire à suivre...

La négociation du contrat rafale Inde continue au rythme du client dans un environnement favorable. L'hypothèse d'une entrée en vigueur en 2015 est aujourd'hui selon les spécialistes la plus probable. C'est celle retenue par la direction de TSA. Dans ce contexte, gageons que la pertinence des prévisions des politiques et des industriels nous amènera vers l'obtention d'un ou plusieurs contrats export dans les mois à venir. Toutefois cette situation doit interpeller nos dirigeants sur la stratégie du tout militaire qui a placé TSA dans la seringue de la dépendance d'un porteur unique liant l'avenir d'un pan important de l'entreprise à la vente d'un avion de combat à l'export..

Néanmoins il est inutile de noircir le tableau. Si les commandes sont aujourd'hui nettement inférieures à l'activité, le carnet de commandes reste supérieur à 2 ans d'activité. On peut regretter que TSA compte tenu de sa bonne santé financière n'ai pas choisi d'augmenter notablement le volume des ENF pour absorber une partie de la sous charge prévue en 2014 en préparant les produits du futur.

PROJET DE GAE

Rappel du projet Direction

Sites	Effectif 31/12/2012	Effectif 31/05/2013	Adaptation	Création	Effectif 31/12/2014
Élancourt	1201	1180	124	34	1090
Brest	904	876	58	17	835
Pessac	930	929	78	24	875
Total TSA	**3035**	**2985**	**260**	**75**	**2800**

Dans ce projet, la direction prévoit :

Création de postes (+75)

- Un plan de recrutement « Juniors » axé sur l'embauche de jeunes ingénieurs pour renouveler la pyramide des âges.
- Une priorité aux mobilités internes TSA sur les postes confirmés ou experts

Adaptation (- 260)

- 87 MAD (42 Élancourt, 19 Brest, 26 Pessac)
- 80 à 100 départs à la retraite non remplacés
- 60 à 70 mutations internes par reconversion ou mobilité groupe

En complément de la GAE, la direction envisage des mesures permettant de passer le creux de charges (de l'ordre de 250 à 330 ETP) :

- PEA et nouveaux produits : **50 à 80 ETP**
- Synergies TOSA, TAV, TUS : **80 à 100 ETP**
- Organisation du temps de travail (prise anticipée de jours de RTT 2015/2016 en 2014) : **120 à 150 ETP**

Procédure

Comme le prévoit l'accord groupe, une expertise est en cours (le cabinet SYNDEX a déjà été mandaté par le CCE) afin d'éclairer les élus du CCE sur les prévisions économiques de la direction. Par ailleurs, des négociations ont commencé pour définir les modalités d'application de la GAE. La troisième réunion est prévue le 4 septembre 2013. La direction envisage la consultation du CCE dans le courant du mois d'octobre après que la commission centrale d'anticipation ait rendu un avis motivé sur l'opportunité d'une GAE dans TSA.

ACCORD CONTRAT DE GÉNÉRATION THALES

Le 23 juillet dernier, Monsieur Jean-Bernard Lévy, Président-directeur général de Thales, la CFDT et l'ensemble des autres organisations syndicales *(CFE-CGC, CFTC et CGT)*, ont signé l'accord sur le « contrat de génération » du Groupe Thales.

Durant toute cette négociation, la délégation CFDT a pesé de tout son poids pour faire avancer ses revendications, afin que ce contrat de génération Thales permette l'insertion professionnelle des jeunes avec de nombreuses embauches en CDI, de la formation, de l'accompagnement, ainsi que des aides au logement et au financement des études. Les seniors sont aussi concernés par cet accord au travers des engagements de recrutement, de maintien dans l'emploi ainsi que d'amélioration des conditions de travail et de prévention et de reconnaissance des situations de pénibilité. Enfin sur la transmission des savoirs et des compétences, cet accord prévoit des mesures pour développer et reconnaître le tutorat avec des moyens supplémentaires octroyés sur un budget complémentaire au plan de formation.

Suite à la signature de cet accord, la CFDT de TSA a demandé à la direction de réunir rapidement les organisations syndicales afin de décliner cet accord au niveau de TSA et notamment le volet pénibilité pour que les salariés concernés puissent faire valoir leurs droits, ceci dans les mêmes conditions que notre accord précédent (caduc depuis le 30/06/13). Nous demandons également que la direction fasse une communication à tous les salariés afin de les informer sur les démarches à suivre. Ce point sera demandé à l'ordre du jour du prochain CCE, lors duquel nous interrogerons la direction sur la déclinaison précise de cet accord dans TSA (nombre d'embauches, montant des aides, budget spécifique formation,...).